

## **ANNEXE 8**



Le Ministre  
**Paul FURLAN**

Pouvoirs Locaux  
Politique de la Ville  
Tourisme

**Sertius SCRL**

Environmental & Safety Services  
Monsieur Xavier MUSSCHOOT  
Bureau Louvain-la-Neuve  
Centre d'Entreprise et d'Innovation  
Chemin du Cyclotron, 6

**1348**

**LOUVAIN-LA-NEUVE**

Namur, le **15 DEC. 2010**

N. Réf. : 10/C/17881/916/PF/DS/TL/LB/ad

Monsieur,

**Objet : Impact des éoliennes sur la fréquentation des hébergements touristiques**

J'ai bien pris connaissance de votre courrier du 1<sup>er</sup> octobre dernier relatif aux possibles incidences des parcs éoliens sur le Tourisme en général, et plus particulièrement sur la fréquentation des hébergements touristiques.

Attentif à cette question, j'ai interrogé mon administration sur des plaintes éventuellement reçues à ce sujet et sur un possible impact des parcs éoliens sur la fréquentation touristique.

Il apparaît qu'à ce jour, une plainte écrite émanant d'une association de quartier a été enregistrée auprès du Commissariat général au Tourisme.

Je l'ai d'ailleurs communiquée à mon Collègue en charge de l'Aménagement du territoire pour qu'il soit attentif à cette problématique lors du choix d'implantation de nouveaux parcs.

Les facteurs principaux influençant la fréquentation touristique sont les conditions climatiques et la conjoncture économique. Concernant l'impact des éoliennes sur la fréquentation touristique, aucun outil n'est actuellement disponible pour mesurer de tels effets.

Je reste toutefois attentif à cette problématique, impliquant des enjeux touristiques et de développement durable.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes sentiments distingués.

  
Paul FURLAN